

REPUBLIQUE DU TCHAD

PRESIDENCE DE TRANSITION

PRIMATURE

**MINISTRE DES TELECOMMUNICATIONS
ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE**

UNITE - TRAVAIL - PROGRES



**TERMES DE REFERENCE RELATIF AU RECRUTEMENT
D'UN COMPTABLE POUR L'UNITE DE GESTION DU PROJET
DE TRANSFORMATION NUMERIQUE DU TCHAD**

I. CONTEXTE :

La connectivité numérique revêt une importance stratégique pour le Tchad, notamment par la croissance et l'innovation qu'elle crée dans tous les secteurs de l'économie, d'une part, et la cohésion sociale et territoriale qu'elle facilite, d'autre part.

Cette nécessité a amené le Gouvernement du Tchad à inscrire le développement de l'économie numérique comme priorité et levier de réalisation de l'Axe 3 : le développement d'une économie diversifiée et compétitive, de la Vision 2030 « le Tchad que nous voulons ».

Dans cette perspective, à l'issue d'une étude diagnostique de l'économie numérique du Tchad, le Gouvernement du Tchad a initié la préparation du projet de transformation numérique du Tchad avec un appui technique et financier de la Banque mondiale. L'objectif de développement du projet est « *Élargir l'accès à une connectivité large bande abordable et résiliente dans les zones ciblées et faciliter la fourniture des services publics numériques* ».

Le projet comprend quatre composantes qui sont :

Composante 1 : Connectivité à large bande résiliente au changement climatique et l'inclusion numérique

- 1.1. Cadres juridiques, règlementaires, fiscaux et institutionnel ;
- 1.2. Accès à la connectivité large bande en milieu rural ;
- 1.3. Accès à la connectivité large bande des institutions publiques ;
- 1.4. Compétences numériques et financières de base et intermédiaires.

Composante 2 : Fondements essentiels des services numériques

- 2.1. Fondations techniques de l'e-gouvernement ;
- 2.2. Numérisation des services financiers dont les paiements ;
- 2.3. Numérisation de certains services publics ;
- 2.4. Capacités numériques du secteur public.

Composante 3 : Gestion du projet et soutien à la mise en œuvre

Composante 4 : Elément d'intervention d'urgence

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de Transformation Numérique du Tchad, le Gouvernement souhaite recruter le personnel de l'Unité de Gestion du Projet (UGP).

Les présents Termes de Référence sont publiés en vue de pourvoir au poste de **Comptable** de l'UGP de la Transformation Numérique du Tchad.

II. MANDAT DU COMPTABLE

Le comptable appuie le Responsable Administratif et Financier (RAF) dans la gestion du projet, des courriers et la justification des dépenses effectuées dans le cadre du projet. Ses fonctions sont les suivantes :

- Participer à la préparation et l'élaboration des programmes de travail et budgets annuels du Projet ;
- Assurer le suivi budgétaire du bailleur et les crédits de l'État en collaboration avec le RAF ;
- Appuyer le RAF à produire et rendre disponible mensuellement les informations financières sur le projet ;
- Appuyer le RAF à produire régulièrement les Rapports de Suivi Financier (RSF) selon les formes prévues (notamment suivant les standards de la Banque mondiale) ;
- Organiser et mettre en œuvre le circuit de traitement et mise en paiement des factures et décomptes ;
- Etablir les règlements des fournisseurs (émissions des chèques et des ordres de paiement) pour la signature du RAF et du Coordonnateur National ;
- Appuyer le RAF à assurer la clôture des comptes du projet en fin du mois et en fin d'exercice ;
- Participer à la mise en place des outils de gestion administrative, financière et comptable ;
- Tenir régulièrement les documents financiers (journaux, livres comptables,) ;
- Établir et tenir à jour les écritures des affectations de crédits, engagements dépenses relatives aux différentes opérations du Projet ;
- Participer avec les autres experts du Projet, notamment le RAF dans la préparation et l'organisation des missions d'audit et appliquer les recommandations de l'audit ;
- Superviser la gestion de la caisse (menues dépenses) ;
- Établir mensuellement (à la fin de chaque mois) les états de rapprochements bancaires ;
- Veiller à la conservation des pièces justificatives de dépenses et de recettes pendant la durée prévue par l'accord de financement ;
- Préparer les états de frais divers (frais, Per diem, frais de mission) ;
- Effectuer les imputations et les saisies comptables, analytiques, budgétaires des opérations du projet ;
- Tenir correctement le classeur de justification des comptes, des registres comptables et des pièces justificatives ;
- Procéder à l'identification et à la codification des immobilisations et transmettre les résultats de l'inventaire au RAF pour rapprochement ;
- Participer à l'inventaire physique annuel des immobilisations et rapprocher les résultats de l'inventaire physique des données comptables et autres données extracomptables ;
- Exécuter toutes tâches à lui confiées par le RAF et qui sont en relation avec les tâches définies dans ses termes de référence.

Les attributions énumérées ci-dessus ne sont pas exhaustives. Le comptable peut être amené à accomplir, sur instruction des administrations de tutelle, toute autre tâche nécessaire à la bonne réalisation des activités du projet.

III. QUALIFICATIONS REQUISES

Le comptable doit disposer des connaissances et aptitudes suivantes :

A. Diplôme.

Avoir un diplôme supérieur en comptabilité, gestion, reconnu par l'État, de niveau minimum BAC+3 ou équivalent ;

B. Expérience professionnelle.

- Justifier d'une expérience professionnelle générale d'au moins (05) ans en comptabilité dont au moins 3 ans le domaine de la comptabilité des projets de développement ou à des postes de responsabilités dans le domaine au niveau national ;
- Avoir une excellente compréhension des rapports financiers ;
- Avoir une bonne connaissance des logiciels suivants (TOMPRO, Word, Excel, Email et autres outils de communication) ;
- Etre courtois (e), discret (e) et jouir d'une très bonne moralité ;
- Avoir une bonne aptitude dans l'organisation des tâches et du travail d'équipe sous haute pression ;
- Avoir un esprit d'initiative et une rigueur dans le traitement et classement des dossiers ;
- Avoir d'excellentes qualités de communications interpersonnelles et humaines ;
- Avoir la capacité de travailler sous pression et dans une équipe pluridisciplinaire ;
- Avoir une maîtrise de la langue française ;
- Avoir une connaissance de l'anglais sera un atout supplémentaire ;
- Avoir la connaissance des procédures de la Banque mondiale sera un atout.

IV. PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION

Le recrutement se fera suivant la méthode de sélection de consultants individuels conformément aux Directives de la Banque mondiale pour la Sélection et l'Emploi de Consultants, (édition 2023).

Les performances du comptable du projet seront évaluées tous les six (6) mois sur la base d'un contrat de performance établi conjointement avec indication des résultats fixés. Les critères d'évaluation seront définis de commun accord entre le Gouvernement et la Banque mondiale. Les résultats de l'évaluation seront partagés avec le Gouvernement et la Banque mondiale.

Le recrutement se fera suivant une procédure compétitive et sera effectué par appel à candidatures. Il comportera deux (2) phases : (i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs Curriculum Vitae ; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

Les dossiers de candidatures devront être déposés au plus tard le _____ à **10h00, heure de N'Djamena**, avec la mention : « **Recrutement d'un/une Comptable pour l'Unité de Gestion du Projet de la Transformation Numérique du Tchad** », au Secrétariat du Projet

SWEDD, sis au quartier Repos, rue de 30m dans le 4ème arrondissement, Av. Gal Ali BRAHIM à côté du Lycée de la Liberté Tel : (+235) 22 53 10 56, N'Djaména – Tchad email : sweddchad@gmail.com, Les Candidatures féminines sont fortement encouragées.

L'avis de recrutement et les termes de référence sont à consulter sur le site web du Projet : www.sweddchad.org

Seuls les candidats sélectionnés à chaque étape du processus seront informés aux adresses e-mail et téléphoniques mentionnées dans leur CV.

Les dossiers devront comprendre :

- Une lettre de motivation (maximum 2 pages) signée par l'intéressé ;
- Un Curriculum Vitae détaillé dûment signé incluant trois (3) références professionnelles ;
- Copies certifiées conformes des diplômes et autres attestations ;
- Copies certifiées conformes des attestations de travail prouvant les expériences acquises mentionnées dans le Curriculum Vitae.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : **09 h 30 à 15 h 30.**

NB : Tout dossier incomplet fera l'objet d'un rejet et seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour le reste du processus de recrutement.

V. CRITERE DE SELECTION

✓ Qualifications générales et aptitude pour les tâches à accomplir :	20%
✓ Expérience dans les tâches précises décrites dans les termes de référence :	50%
✓ Capacité linguistique :	15%
✓ Expérience avec les Partenaires Technique et Financiers :	10%
✓ Connaissance de la région :	05%

VI. LIEU, DUREE DE LA MISSION

Le poste est basé à N'Djaména avec des déplacements dans les différentes zones d'exécution du projet. Le contrat initial est d'un (01) an, renouvelable sur la base de performance annuelle jusqu'à la fin du projet.

VII. MOYENS A METTRE EN ŒUVRE

Dans le cadre des attributions qui lui sont dévolues, le comptable est habilité (e) à demander tous documents administratifs, financiers et techniques qu'il/elle juge utile à l'accomplissement de sa mission.

VIII. CONDITIONS D'EMPLOI

Le comptable sera un agent contractuel de l'Unité de Gestion de Projet (UGP). Pour les cadres de l'Administration Publique, il ou elle devra disposer d'un acte matérialisant sa mise en disponibilité de la Fonction Publique. La date d'effet de cet acte doit être la date de prise de service de l'intéressé.

Les conditions d'emploi feront l'objet d'un contrat de prestation de service.

IX. AUTRES CONDITIONS

Le Consultant sera sélectionné(e) selon la procédure de recrutement d'un consultant individuel (CI) en accord avec les procédures définies dans le « Règlement de Passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projet d'Investissement » de la Banque mondiale de juillet 2016, révisé en Novembre 2017, Août 2018 et Novembre 2020.

Il reste entendu que le recrutement d'un candidat fonctionnaire doit satisfaire aux dispositions de la clause 3.23 d) du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de projets d'Investissement (FPI) de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017, Août 2018 et Novembre 2020 qui précisent que les responsables d'administrations publiques et les fonctionnaires du pays de l'Emprunteur/Bénéficiaire peuvent être engagés dans le cadre de contrats de consultants dans ledit pays, soit individuellement soit comme membre de l'équipe d'experts proposée par un cabinet de consultants, uniquement lorsque :

- Leurs services sont d'un caractère unique et exceptionnel, ou leur participation est indispensable à l'exécution du projet ;
- Leur engagement ne créera pas de conflit d'intérêts ; et leur engagement n'enfreint aucune loi, réglementation ou politique de l'Emprunteur/Bénéficiaire.

Il est également porté à l'attention des Consultants que les dispositions de la clause 3.15 d) du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) » datées de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017, Août 2018 et Novembre 2020 relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.